

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 7 NOVEMBRE 2023

M. Jean-Claude JADOT, Président, ouvre la séance à 16h40'.

M. Irwin GUCKEL et M^{me} Anne THANS-DEBRUGE siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M. le Directeur général provincial assiste à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que **50** membres assistent à la séance.

Présents :

M. Mustafa BAGCI (PS), M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Serge CAPPÀ (PS), M. Thomas CIALONE (MR), M^{me} Deborah COLOMBINI (PS), M^{me} Catharina CRAEN (PTB), M^{me} Aline de BARROS (ECOLO), M. Alain DECERF (PS), M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. Maxime DEGEY (MR), M. Marc DELREZ (PTB), M. André DENIS (MR), M. Guy DUBOIS (MR), M. Pierre ERLER (Les Engagés-CSP), M. Serge ERNST (Les Engagés-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M^{me} Katty FIRQUET (MR), M^{me} Nathalie FRANÇOIS (ECOLO), M^{me} Murielle FRENAY (ECOLO), M^{me} Sandrina GAILLARD (ECOLO), M^{me} Isabelle GRAINDORGE (PS), M. Irwin GUCKEL (PS), M. Alexis HOUSIAUX (PS), M^{me} Isabelle HUMBLET (PS), M. Jean-Claude JADOT (MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M^{me} Catherine LACOMBLE (PTB), M^{me} Caroline LEBEAU (ECOLO), M. Jean-Denis LEJEUNE (Les Engagés-CSP), M. Luc LEJEUNE (Les Engagés-CSP), M. Roland LÉONARD (PS), M^{me} Valérie LUX (MR), M. Marc MAGNERY (ECOLO), M. Jean-Claude MEURENS (MR), M^{me} Marie MONVILLE (Les Engagés-CSP), M^{me} Assia MOUKKAS (ECOLO), M^{me} Sabine NANDRIN (MR), M^{me} Chantal NEVEN-JACOB (MR), M. Didier NYSSSEN (PS), M. Alfred OSSEMANN (SP), M. Grégory PIRON (PTB), M. Rafik RASSAA (PTB), M^{me} Carine RENSON (PS), M^{me} Marie-Christine SCHEEN (PTB), M^{me} Vinciane SOHET (PS), M^{me} Anne THANS-DEBRUGE (MR), M^{me} Odette THREINEN (ECOLO), M^{me} Victoria VANDEBERG (MR) et M. Julien VANDEBURIE (ECOLO), M^{me} Daphné WISLEZ (ECOLO).

Excusés :

M^{me} Astrid BASTIN (Les Engagés-CSP), M. Hajib EL HAJJAJI (ECOLO), M. Luc GILLARD (PS), M. Pol HARTOG (MR), M. Daniel MÜLLER (PFF-MR), M^{me} Isabelle SAMEDI (ECOLO).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2023.
2. Budget provincial 2023 – 3^e série de modifications.
(Document 23-24/001) – 2^e Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
3. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2023 – 4^e série.
(Document 23-24/002) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
4. Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement général relatif à la perception des taxes provinciales.
(Document 23-24/003) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
5. Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage.
(Document 23-24/004) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
6. Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif à la taxe sur les véhicules isolés hors d'usage.
(Document 23-24/005) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
7. Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.
(Document 23-24/006) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
8. Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.
(Document 23-24/007) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
9. Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.
(Document 23-24/008) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
10. Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.
(Document 23-24/009) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
11. Perception des taxes provinciales pour l'année 2024 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.
(Document 23-24/010) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
12. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2024.
(Document 23-24/011) – 2^e Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
13. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2024 – 1^{re} série.
(Document 23-24/012) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
14. Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2023.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée que se trouve sur les bancs l'ordre du jour actualisé de la séance du jour.

M. le Président rappelle que les travaux du jour sont consacrés :

- aux réponses des Députés provinciaux aux interventions du lundi 6 novembre sur leurs compétences spécifiques ;
- et aux interventions des Chefs de groupe sur les documents budgétaires 2023 et 2024.

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 9 octobre dernier. Ils se présenteront donc suivant cet ordre :

- 1) le groupe PTB ;
- 2) le groupe Les Engagés-CSP ;
- 3) le groupe PS ;
- 4) le groupe ECOLO ;
- 5) le groupe MR.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

M. le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2023 :

« Séance publique

- *La réunion est présidée par Monsieur Jean-Claude JADOT, assisté de Madame Anne THANS-DEBRUGE et de moi-même.*
- *La séance est ouverte à 16h35'.*
- *50 membres y assistent.*
- *Monsieur le Gouverneur et Monsieur le Directeur général provincial assistent à la séance.*
- *L'Assemblée entend une communication de Monsieur le Président.*
- *Monsieur le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2023.*
- *En suite de la vérification des pouvoirs effectuée par la Commission spéciale de vérification, l'Assemblée admet Monsieur Pierre ERLER à la prestation de serment et à son installation en qualité de Conseiller provincial, en remplacement de Monsieur Jacques SCHROBILTGEN, démissionnaire (document 23-24/034).*
- *Monsieur Pierre ERLER prête le serment constitutionnel. Monsieur le Président le déclare installé dans ses fonctions de Conseiller provincial.*
- *L'Assemblée entend les réponses du Collège provincial à la question d'actualité reprise sous le document 23-24/A01.*
- *L'Assemblée provinciale ouvre le débat sur les documents budgétaires 2023-2024, y compris la note de politique générale. Elle entend les interventions des membres de l'Assemblée parmi lesquelles 7 amendements budgétaires sont déposés.*

- L'Assemblée adopte à l'unanimité les documents :
 - 23-24/013 à 024 ;
 - 23-24/029 à 031 ;
 - 23-24/033 et 034.
- L'Assemblée adopte les documents 23-24/025 à 027.
- Le document 23-24/028 est retiré.
- Le procès-verbal de la réunion du 21 septembre est approuvé.
- La séance publique est levée à 17h50'.

En séance à huis clos

L'Assemblée a procédé :

- à la désignation de Madame Céline REMY-PAULUS, sous réserve d'agrément par la Communauté française, en qualité de Directrice stagiaire à l'IPEPS de Liège, à dater du 1^{er} décembre 2023 (document 23-24/032). »

L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 23-24/001 : BUDGET PROVINCIAL 2023 – 3^E SÉRIE DE MODIFICATIONS.

DOCUMENT 23-24/002 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2023 – 4^E SÉRIE.

DOCUMENT 23-24/003 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2024 – RÈGLEMENT GÉNÉRAL RELATIF À LA PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES.

DOCUMENT 23-24/004 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2024 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES DÉPÔTS DE MITRAILLES ET DE VÉHICULES HORS D'USAGE.

DOCUMENT 23-24/005 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2024 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES VÉHICULES ISOLÉS HORS D'USAGE.

DOCUMENT 23-24/006 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2024 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES.

DOCUMENT 23-24/007 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2024 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES PERMIS ET LICENCES DE CHASSE.

DOCUMENT 23-24/008 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2024 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES, AINSI QUE SUR LES ÉTABLISSEMENTS SOUMIS AU DÉCRET RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

DOCUMENT 23-24/009 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2024 – RÈGLEMENT RELATIF AUX EXONÉRATIONS EN FAVEUR D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES NOUVELLES.

**DOCUMENT 23-24/010 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2024 –
RÉSOLUTION FIXANT LE TAUX DES CENTIMES ADDITIONNELS AU PRÉCOMPTE
IMMOBILIER.**

**DOCUMENT 23-24/011 : PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES PROVINCIALES
POUR L'ANNÉE 2024.**

**DOCUMENT 23-24/012 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES
DE 2024 – 1^{RE} SÉRIE.**

M. le Président rappelle à l'Assemblée l'article 79, §3 du ROI du Conseil provincial relatif aux amendements budgétaires.

Aussi, il informe l'Assemblée que les 7 amendements déposés lors de la séance du 6 novembre seront renvoyés aux commissions compétentes afin d'y être examinés dans le délai imparti.

Avant de passer la parole aux Députés provinciaux, M. le Président invite M. Thomas CIALONE, Conseiller provincial, à la tribune, pour la lecture de son rapport qu'il n'a pas pu présenter la veille, sur le document 23-24/001.

Les membres du Collège provincial interviennent successivement à la tribune pour répondre aux questions relevant de leurs compétences spécifiques (*dans l'ordre de passage*) :

- M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale ;
- M. André DENIS, Député provincial ;
- M. Claude KLENKENBERG, Député provincial.

Les interventions des Députés provinciaux sont suivies par les interventions des Chefs de groupe :

- M. Rafik RASSAA, Chef de groupe PTB ;
- M. Luc LEJEUNE, Chef de groupe Les Engagés-CSP ;
- M. Serge CAPPÀ, Chef de groupe PS ;
- M. Julien VANDEBURIE, Chef de groupe ECOLO ;
- M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe MR.

Le vote sur ces douze documents interviendra le jeudi 9 novembre 2023, après la réponse du Collège provincial aux interventions budgétaires et aux interventions des Chefs de groupe.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2023.

6. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 18h45'.

Le Directeur général provincial,

Pierre BROOZE

Par le Conseil,

Le Président,

Jean-Claude JADOT.